
COLLECTIVITÉ TERRITORIALE DE MARTINIQUE
RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

NUMERO SPECIAL

OFFICE DEPARTEMENTAL DE L'EAU
EXTRAITS DES DELIBERATIONS

PUBLICATION EN APPLICATION DU DECRET n°95-710 DU 9 MAI 1955

DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 1ER OCTOBRE 2018

N°C.A.257-18 – MISE EN DEBET DU TRESORIER - EXERCICE 2012: DEMANDE DE REMISE GRACIEUSE DE MONSIEUR GRAZIANI	05	N°C.A.270-18 – ATTRIBUTION DE SUBVENTION À L'EXPLOITATION AGRICOLE PETIT MORNE SARL : INSTALLATION D'UN SYSTEME D'IRRIGATION EN GOUTTE À GOUTTE SUR DES PARCELLES DE BANANE POUR L'AMELIORATION DE LA GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU: 2017	31
N°C.A.258-18 – CREATION D'EMPLOIS BUDGETAIRES AU SEIN DE L'ODE	07	N°C.A.271-18 – ATTRIBUTION DE SUBVENTION À L'EXPLOITATION AGRICOLE PETIT MORNE SARL : INSTALLATION D'UN SYSTEME D'IRRIGATION EN GOUTTE À GOUTTE SUR DES PARCELLES DE BANANE POUR L'AMELIORATION DE LA GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU : 2018	33
N°C.A.259-18 – CONSULTATION DU PUBLIC ET DES ACTEURS DE L'EAU 2018/2019 : VOTE DU BUDGET POUR L'APPEL À PROJETS DESTINE AUX ASSOCIATIONS (APP'ASSO)	09	N°C.A.272-18 – ATTRIBUTION DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A ODYSSEI : AUTOMATISATION DU RESEAU SOUS VIDE DE LA VILLE DE FORT-DE-FRANCE : TRANCHE 3	35
N°C.A.260-18 – CONVENTION D'APPLICATION DE LA CONVENTION PLURIANNUELLE 034-10-2017 AVEC LA CTM POUR LA DEUXIEME ANNEE DU SUIVI DE LA QUALITE DU PLAN D'EAU DE LA MANZO	11	N°C.A.273-18 – ATTRIBUTION DE SUBVENTION A ODYSSEI : MISE EN OEUVRE D'UNE NOUVELLE CENTRIFUGEUSE, REMPLACEMENT DU DEGRILLEUR AUTOMATIQUE ET FOURNITURE DE DEUX TURBINES D'AERATION SUR LA STATION D'EPURATION DE DILLON	37
N°C.A.261-18 – CONVENTION DE PARTENARIAT ODE/OIEau DANS LE CADRE DE LA COOPERATION AVEC CUBA	13	N°C.A.274-18 – ATTRIBUTION DE SUBVENTION A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS NORD MARTINIQUE - CAP NORD : RECONSTRUCTION DE LA STATION D'EPURATION DU LORRAIN	39
N°C.A.262-18 – ADHESION DE L'ODE AU RESEAU DES ORGANISMES DE BASSIN D'AMERIQUE DU NORD (ROBAN) DANS LE CADRE DU PROJET DE COOPERATION ODE/ QUEBEC	15	N°C.A.275-18 – ATTRIBUTION DE SUBVENTION A LA SOCIETE TRAITEMENT ET TRANSPORT DE DECHETS D'ASSAINISEMENTS - 2TDA: EQUIPEMENT D'UN LABORATOIRE D'ANALYSES POUR L'AMELIORATION DE L'AUTO SURVEILLANCE DE LA PLATEFORME DE TRAITEMENT MATIERES DE VIDANGE ESSAINIA	41
N°C.A.263-18 – MISE EN MISSION DE M. ARNAUD RENE-CORAIL: REPRESENTATION DE L'ODE À LA NATIONAL WATER COMMISSION OF JAMAICA	17	N°C.A.276-18 – ATTRIBUTION DE SUBVENTION À L'ASSOCIATION APROMAR : PREFIGURATION DE LA FILIERE PERENNE DE GESTIONS DES INTRANTS AGRICOLES EN FIN DE VIE EN MARTINIQUE : PHASE TRAVAUX	43
N°C.A.264-18 – ATTRIBUTION DE SUBVENTION A LA COMMUNAUTE AGGLOMERATION DU CENTRE DE LA MARTINIQUE - CACEM : ANIMATION ET GESTION DU CONTRAT DE LA BAIE DE FORT-DE-FRANCE : EDITION 2018	19	N°C.A.277-18 – ATTRIBUTION DE SUBVENTION A LA COMMUNE DES TROIS-ILETS : ENLEVEMENT DES EPAVES DE BATEAUX À L'ANSE A L'ÂNE ET A TROU ETIENNE	45
N°C.A.265-18 – ATTRIBUTION DE SUBVENTION À L'ASSOCIATION FRANÇAISE D'AGROFORESTERIE : RECRUTEMENT ET ACCOMPAGNEMENT D'UN CHARGE DE MISSION POUR LA FILIERE HAIES DE MARTINIQUE: 1 ERE ANNEE	21	N°C.A.278-18 – ATTRIBUTION DE SUBVENTION A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'ESPACE SUD DE LA MARTINIQUE - CAESM : CERTIFICATION DU SYSTEME DE GESTION DES EAUX DE BAINADE DE L'ESPACE SUD	47
N°C.A.266-18 – ATTRIBUTION DE SUBVENTION A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'ESPACE SUD DE LA MARTINIQUE - CAESM: CONTRAT LITTORAL 2018 : ANIMATION	23	N°C.A.279-18 – ATTRIBUTION DE SUBVENTION À L'ASSOCIATION KARISKO : CARBET DE LA BIODIVERSITE, L'EAU ET LES MILIEUX AQUATIQUES : PHASE ETUDE	49
N°C.A.267-18 – ATTRIBUTION DE SUBVENTION A LA COMMUNAUTE AGGLOMERATION DU CENTRE DE LA MARTINIQUE - CACEM : MISSION D'ASSISTANCE À MAITRISE D'OUVRAGE POUR L'ELABORATION DU DEUXIEME CONTRAT DE LA BAIE DE FORT-DEFRANCE : EDITION 2018	25	N°C.A.280-18 – PROROGATION DE LA CONVENTION N° 015-05-2016 A ODYSSEI : MARCHE PUBLIC A BONS DE COMMANDE 2016/2019 : EXTENSION/ RENOUELEMENT DE RESEAUX AEP SUR LE TERRITOIRE DE LA CACEM	51
N°C.A.268-18 – ATTRIBUTION DE SUBVENTION A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS NORD MARTINIQUE- CAP NORD : REHABILITATION DES RESERVOIRS D'EAU POTABLE : TRANCHE 2	27	N°C.A.281-18 – PROROGATION DE LA CONVENTION N° 042-10-2015 ENTRE L'ODE ET LA COLLECTIVITE TERRITORIALE DE MARTINIQUE - CTM (Ex CONSEIL GENERAL 972) : REALISATION D'UNE PASSE À POISSON SUR LA PRISE D'EAU DE LA RIVIERE LEZARDE COMMUNE DU GROS-MORNE	53
N°C.A.269-18 – ATTRIBUTION DE SUBVENTION A ODYSSEI : RENOUELEMENT DU RESEAU DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE QUARTIER RIVIERE L'OR ET L'ALIMENTATION A PARTIR DU RESERVOIR DE RODA TE DE LA VILLE DE FORT-DE-FRANCE : TRANCHE 2	29		

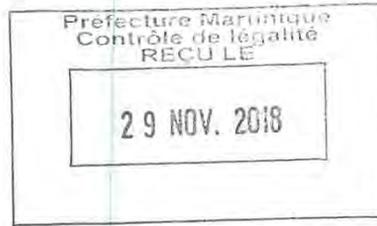
N°C.A.282-18 – PROROGATION DE SUBVENTION ACCORDEE A LA COLLECTIVITE TERRITORIALE DE MARTINIQUE - CTM (Ex CONSEIL GENERAL 972) : PROGRAMME DE SURVEILLANCE DE LA QUALITE DES EAUX DE LA MANZO 2014 (DELIBERATION N° CA 067-14)

55



DÉLIBÉRATIONS





EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 1er OCTOBRE 2018

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 24/09/2018

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 3

Nombre de membres partis en cours de séance : 1

Nombre de membres présents pour ce point : 13

Extrait n° CA 01-10-2018/ 257

Date de publication : 03 DEC. 2018

Objet : MISE EN DEBET DU TRESORIER - EXERCICE 2012 : DEMANDE DE REMISE GRACIEUSE DE MONSIEUR GRAZIANI

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Maryse PLANTIN, Marie-Jeanne TOULON (représentant Guillaume VISCARDI), Mathilde BRASSY, Patricia TELLE, Claude LISE (représentant Marie-France TOUL), Arnaud RENE-CORAIL (représentant David ZOBDA), Victor CESAR, Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT, Christophe GROS (représentant Patrick BOURVEN), Bertrand HATEAU (représentant Jacques HELPIN)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

ÉTAIENT ABSENTS : Nadine RENARD, Marcellin NADEAU, Antoine VEDERINE, Jean-Maurice MONTEZUME, Patrick HOUSSEL

- **VU** le code Général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-5 et L.3312-6,
- **VU** le code de l'environnement, partie législative notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code l'environnement, partie législative, notamment les articles R. 213-10 à 213-10-8, L213-10-10 à L.213-10-12, L213-13 à L.213-20,
- **VU** le code de l'environnement partie réglementaire notamment les articles R213-48-1 à R.213-48-13, R.213-48-15 à R.213-48-19, R.213-59 à R.213-71, D.213-72 à D.213-76

- **VU** la loi n° 2003-132 du 19 juillet 2003 relative aux règles budgétaires et comptables applicables aux Départements en mettant en œuvre la réforme comptable couramment dénommée « réforme M 52 »,
- **VU** le jugement n°2018-0009 du 12 juillet 2018 de la Chambre Régionale des Comptes
- **VU** la demande de remise gracieuse formulée par M. Gilles GRAZIANI, comptable de l'ODE du 1er juillet 2005 au 1er juillet 2017,
- **VU** le courrier 25 juillet 2018 de la Directrice Régionale des Finances Publiques de Martinique
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à la majorité des présents ou représentés,

Décident,

- D'émettre un avis favorable à la demande de remise gracieuse présentée par M. Gilles GRAZIANI.
- De donner mandat à la Directrice Générale de l'Office de l'Eau pour assurer le suivi et l'exécution de la présente décision.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 28 NOV. 2018



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 1er OCTOBRE 2018

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 24/09/2018

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 3

Nombre de membres partis en cours de séance : 1

Nombre de membres présents pour ce point : 13

Extrait n° CA 01-10-2018/258

Date de publication : 03 DEC. 2018

Objet : CREATION D'EMPLOIS BUDGETAIRES AU SEIN DE L'ODE

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Maryse PLANTIN, Marie-Jeanne TOULON (représentant Guillaume VISCARDI), Mathilde BRASSY, Patricia TELLE, Claude LISE (représentant Marie-France TOUL), Arnaud RENE-CORAIL (représentant David ZOBDA), Victor CESAR, Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT, Christophe GROS (représentant Patrick BOURVEN), Bertrand HATEAU (représentant Jacques HELPIN)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

ÉTAIENT ABSENTS : Nadine RENARD, Marcellin NADEAU, Antoine VEDERINE, Jean-Maurice MONTEZUME, Patrick HOUSSEL

- **VU** le code Général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-5 et L.3312-6,
- **VU** le code de l'environnement, partie législative notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement partie réglementaire notamment le paragraphe 1, les articles R213-59 à R 213-71,
- **VU** les dispositions législatives et réglementaires applicables à la fonction publique territoriale,
- **VU** la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

- **VU** la Loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- De créer les emplois budgétaires suivants à temps complet :
 - o Un emploi d'adjoint administratif principal de 1ere classe(C)
 - o Deux emplois d'adjoint administratif principal de 2eme classe (C)
- De créer un emploi d'adjoint administratif de 2ème classe (C) à temps complet sur un poste permanent d'assistante de gestion.
- D'inscrire les crédits correspondants au **chapitre 012** du budget de l'établissement.

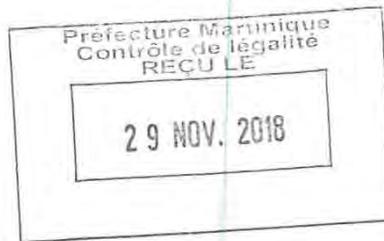
Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **28 NOV. 2018**

Le Président

Claude LISE





EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 1er OCTOBRE 2018

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 24/09/2018

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 3

Nombre de membres partis en cours de séance : 1

Nombre de membres présents pour ce point : 13

Extrait n° CA 01-10-2018/259

Date de publication : 03 DEC. 2018

Objet : CONSULTATION DU PUBLIC ET DES ACTEURS DE L'EAU 2018/2019 : VOTE DU BUDGET POUR L'APPEL A PROJETS DESTINE AUX ASSOCIATIONS (APP'ASSO)

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Maryse PLANTIN, Marie-Jeanne TOULON (représentant Guillaume VISCARDI), Mathilde BRASSY, Patricia TELLE, Claude LISE (représentant Marie-France TOUL), Arnaud RENE-CORAIL (représentant David ZOBDA), Victor CESAR, Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT, Christophe GROS (représentant Patrick BOURVEN), Bertrand HATEAU (représentant Jacques HELPIN)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

ÉTAIENT ABSENTS : Nadine RENARD, Marcellin NADEAU, Antoine VEDERINE, Jean-Maurice MONTEZUME, Patrick HOUSSEL

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,

- **VU** la délibération n° CA 29-01-18 /134 adoptant le programme d'actions 2018 de la Direction de la connaissance et des interventions,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18/138 adoptant le budget primitif de l'exercice 2018,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- D'adopter l'engagement budgétaire pour l'Appel à Projets à destination des associations relais dans le cadre de la consultation du public pour le SDAGE.
- D'arrêter le montant maximal de la participation de l'ODE à hauteur de 50 000€ TTC,
- D'inscrire les crédits correspondants au budget de l'établissement.

B 20 2018 2 11

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 28 NOV. 2018



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 1er OCTOBRE 2018

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 24/09/2018

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 3

Nombre de membres partis en cours de séance : 1

Nombre de membres présents pour ce point : 13

Extrait n° CA 01-10-2018/ 260

Date de publication : 03 DEC. 2018

Objet : CONVENTION D'APPLICATION DE LA CONVENTION PLURIANNUELLE 034-10-2017 AVEC LA CTM POUR LA DEUXIEME ANNEE DU SUIVI DE LA QUALITE DU PLAN D'EAU DE LA MANZO

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Maryse PLANTIN, Marie-Jeanne TOULON (représentant Guillaume VISCARDI), Mathilde BRASSY, Patricia TELLE, Claude LISE (représentant Marie-France TOUL), Arnaud RENE-CORAIL (représentant David ZOBDA), Victor CESAR, Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT, Christophe GROS (représentant Patrick BOURVEN), Bertrand HATEAU (représentant Jacques HELPIN)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

ÉTAIENT ABSENTS : Nadine RENARD, Marcellin NADEAU, Antoine VEDERINE, Jean-Maurice MONTEZUME, Patrick HOUSSEL

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,

- **VU** la délibération n° CA 29-01-18 /134 adoptant le programme d'actions 2018 de la connaissance et des interventions,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18/138 adoptant le budget primitif de l'exercice 2018,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- D'autoriser la Directrice Générale à mettre en œuvre une Convention d'application pluriannuelle avec la CTM pour la deuxième année du suivi de la qualité du plan d'eau de la Manzo.
- D'arrêter le montant maximal de la dépense ODE à hauteur de 1 163, 00 €TTC pour un montant total de projet de 35 815,00 € TTC.
- D'inscrire les crédits correspondants au budget de l'établissement.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le

28 NOV. 2018



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 1er OCTOBRE 2018

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 24/09/2018

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 3

Nombre de membres partis en cours de séance : 1

Nombre de membres présents pour ce point : 13

Extrait n° CA 01-10-2018/261

Date de publication : 03 DEC. 2018

Objet : CONVENTION DE PARTENARIAT ODE/OIEau DANS LE CADRE DE LA COOPERATION AVEC CUBA

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Maryse PLANTIN, Marie-Jeanne TOULON (représentant Guillaume VISCARDI), Mathilde BRASSY, Patricia TELLE, Claude LISE (représentant Marie-France TOUL), Arnaud RENE-CORAIL (représentant David ZOBDA), Victor CESAR, Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT, Christophe GROS (représentant Patrick BOURVEN), Bertrand HATEAU (représentant Jacques HELPIN)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

ÉTAIENT ABSENTS : Nadine RENARD, Marcellin NADEAU, Antoine VEDERINE, Jean-Maurice MONTEZUME, Patrick HOUSSEL

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,

- **VU** la délibération n° CA 29-01-18 /137 adoptant le programme d'actions de coopération internationale 2018,
- **Considérant** la proposition de l'OIEau à participer à son programme de coopération auprès de l'Institut National des ressources Hydrauliques (INRH) cubain,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale, rappelant que ce partenariat vise notamment à resserrer les liens avec les acteurs de l'eau de la Caraïbe, partager de l'ingénierie en gestion de l'eau dans des bassins insulaires tropicaux.

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- D'autoriser la Directrice Générale à contractualiser une convention de partenariat avec l'OIEau (Office International de l'EAU) dans le cadre de la coopération avec Cuba.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 28 NOV. 2018



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 1er OCTOBRE 2018

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 24/09/2018

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 3

Nombre de membres partis en cours de séance : 1

Nombre de membres présents pour ce point : 13

Extrait n° CA 01-10-2018/262

Date de publication : 03 DEC. 2018

Objet : ADHESION DE L'ODE AU RESEAU DES ORGANISMES DE BASSIN D'AMERIQUE DU NORD (ROBAN) DANS LE CADRE DU PROJET DE COOPERATION ODE/ QUEBEC

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Maryse PLANTIN, Marie-Jeanne TOULON (représentant Guillaume VISCARDI), Mathilde BRASSY, Patricia TELLE, Claude LISE (représentant Marie-France TOUL), Arnaud RENE-CORAIL (représentant David ZOBDA), Victor CESAR, Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT, Christophe GROS (représentant Patrick BOURVEN), Bertrand HATEAU (représentant Jacques HELPIN)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

ÉTAIENT ABSENTS : Nadine RENARD, Marcellin NADEAU, Antoine VEDERINE, Jean-Maurice MONTEZUME, Patrick HOUSSEL

- NOTES VOIR N° 1
- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
 - **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
 - **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
 - **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
 - **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,

- **VU** la délibération n° CA 29-01-18 /137 adoptant le programme d'actions de coopération internationale 2018,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18/138 adoptant le budget primitif de l'exercice 2018,
- **Considérant** l'adhésion au ROBAN de l'ODE depuis 2016,
- **Considérant** l'appel à projets du Consulat de France et de la Province Québec auquel le ROBAN a proposé à l'ODE de participer en coopération,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale, rappelant que ce partenariat s'inscrit dans la montée en compétence de l'ODE sur les sciences participatives.

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- D'approuver l'adhésion de l'ODE au Réseau des Organismes de Bassin d'Amérique du Nord (ROBAN)
- D'approuver le projet de coopération entre l'Office de l'Eau Martinique et le Québec en répondant avec le ROBAN à un appel à projets,
- D'arrêter le montant maximal de la participation de l'ODE à hauteur de 12 500€ TTC pour un montant total de 50 000€,
- D'inscrire les crédits correspondants au budget de l'établissement.

Pour extrait certifié conforme **28 NOV. 2018**

Fait à Fort-de-France, le



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 1er OCTOBRE 2018

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 24/09/2018

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 3

Nombre de membres partis en cours de séance : 1

Nombre de membres présents pour ce point : 13

Extrait n° CA 01-10-2018/263

Date de publication : 03 DEC. 2018

Objet : MISE EN MISSION DE M. ARNAUD RENE-CORAIL : REPRESENTATION DE L'ODE A LA NATIONAL WATER COMMISSION OF JAMAICA

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Maryse PLANTIN, Marie-Jeanne TOULON (représentant Guillaume VISCARDI), Mathilde BRASSY, Patricia TELLE, Claude LISE (représentant Marie-France TOUL), Arnaud RENE-CORAIL (représentant David ZOBDA), Victor CESAR, Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT, Christophe GROS (représentant Patrick BOURVEN), Bertrand HATEAU (représentant Jacques HELPIN)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

ÉTAIENT ABSENTS : Nadine RENARD, Marcellin NADEAU, Antoine VEDERINE, Jean-Maurice MONTEZUME, Patrick HOUSSEL

- **VU** le code Général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-5 et L.3312-6,
- **VU** le code de l'environnement, partie législative notamment le titre 1^{er} du livre II, l'article L. 213-13,
- **VU** le code de l'environnement partie réglementaire notamment le paragraphe 1, l'article R. 213-64,
- **VU** les dispositions législatives et réglementaires applicables à la fonction publique territoriale,
- **VU** la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

- **VU** la loi OUDIN-SANTINI du 09 février 2005 avec l'adoption en 2013 d'une disposition donnant la possibilité à l'ODE de consacrer 1% du budget de l'établissement pour des actions de coopération décentralisée ,
- **VU** la Loi LEMA de décembre 2006,
- **VU** le règlement intérieur du CA de l'ODE Martinique voté en séance du 20 octobre 2017
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- De mettre M. Arnaud RENE-CORAIL en mission afin de représenter le Président de l'ODE à la « *National Water Commission Of Jamaica* » du 8 au 12 octobre 2018.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 28 NOV. 2018



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 1er OCTOBRE 2018

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 24/09/2018

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 3

Nombre de membres partis en cours de séance : 1

Nombre de membres présents pour ce point : 13

Extrait n° CA 01-10-2018/264

Date de publication : 03 DEC. 2018

Objet : ATTRIBUTION DE SUBVENTION A LA COMMUNAUTE AGGLOMERATION DU CENTRE DE LA MARTINIQUE – CACEM : ANIMATION ET GESTION DU CONTRAT DE LA BAIE DE FORT-DE-FRANCE : EDITION 2018

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Maryse PLANTIN, Marie-Jeanne TOULON (représentant Guillaume VISCARDI), Mathilde BRASSY, Patricia TELLE, Claude LISE (représentant Marie-France TOUL), Arnaud RENE-CORAIL (représentant David ZOBDA), Victor CESAR, Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT, Christophe GROS (représentant Patrick BOURVEN), Bertrand HATEAU (représentant Jacques HELPIN)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

ÉTAIENT ABSENTS : Nadine RENARD, Marcellin NADEAU, Antoine VEDERINE, Jean-Maurice MONTEZUME, Patrick HOUSSEL

- 29 NOV 18
- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
 - **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
 - **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
 - **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
 - **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,

- **VU** la délibération n° CA 085-16 adoptant les modifications des conditions générales d'attribution des aides aux personnes publiques et privées,
- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafonds et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18 /134 adoptant le programme d'actions 2018 de la connaissance et des interventions,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18/138 adoptant le budget primitif de l'exercice **2018**,
- **VU** la demande de l'organisme en date du **jeudi 15 février 2018**,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du **mardi 04 septembre 2018**,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- L'attribution d'une subvention d'un montant maximal de **50 000,00 €** à la **COMMUNAUTE AGGLOMERATION DU CENTRE DE LA MARTINIQUE – CACEM** pour la réalisation de l'opération suivante :
Animation et gestion du contrat de la baie de Fort-de-France : Edition 2018.
- De rattacher cette subvention à la fiche action **2.C « Renforcer la gouvernance de bassin et la gestion intégrée de la ressource en eau et des milieux aquatiques - Élaborer et faire vivre des démarches collectives, territoriales ou thématiques »** du 3^{ème} programme pluriannuel d'intervention 2017-2022.
- D'arrêter le taux de participation à hauteur de **40%** du montant de l'opération.
- D'inscrire les crédits correspondants au budget de l'établissement.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **28 NOV. 2018**



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 1er OCTOBRE 2018

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 24/09/2018

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 3

Nombre de membres partis en cours de séance : 1

Nombre de membres présents pour ce point : 13

Extrait n° CA 01-10-2018/265

Date de publication : 03 DEC. 2018

**Objet : ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION FRANÇAISE
D'AGROFORESTERIE : RECRUTEMENT ET ACCOMPAGNEMENT D'UN CHARGE DE
MISSION POUR LA FILIERE HAIES DE MARTINIQUE : 1ERE ANNEE**

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Maryse PLANTIN, Marie-Jeanne TOULON (représentant Guillaume VISCARDI), Mathilde BRASSY, Patricia TELLE, Claude LISE (représentant Marie-France TOUL), Arnaud RENE-CORAIL (représentant David ZOBDA), Victor CESAR, Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT, Christophe GROS (représentant Patrick BOURVEN), Bertrand HATEAU (représentant Jacques HELPIN)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

ÉTAIENT ABSENTS : Nadine RENARD, Marcellin NADEAU, Antoine VEDERINE, Jean-Maurice MONTEZUME, Patrick HOUSSEL

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,

- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 085-16 adoptant les modifications des conditions générales d'attribution des aides aux personnes publiques et privées,
- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18 /134 adoptant le programme d'actions 2018 de la connaissance et des interventions,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18/138 adoptant le budget primitif de l'exercice **2018**,
- **VU** la demande de l'organisme en date du **lundi 23 avril 2018**,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du **mardi 04 septembre 2018**,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à la majorité des présents ou représentés,

Décident,

- L'attribution d'une subvention d'un montant maximal de **60 000,00 €** à l'**ASSOCIATION FRANÇAISE D'AGROFORESTERIE** pour la réalisation de l'opération suivante :
Recrutement et accompagnement d'un chargé de mission pour la filière haies de Martinique : 1^{ère} année.
- De rattacher cette subvention à la fiche action **2.C « Renforcer la gouvernance de bassin et la gestion intégrée de la ressource en eau et des milieux aquatiques - Élaborer et faire vivre des démarches collectives, territoriales ou thématiques »** du 3^{ème} programme pluriannuel d'intervention 2017-2022.
- D'arrêter le taux de participation à hauteur de **30%** du montant de l'opération.
- D'inscrire les crédits correspondants au budget de l'établissement.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **28 NOV. 2018**



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 1er OCTOBRE 2018

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 24/09/2018

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 3

Nombre de membres partis en cours de séance : 1

Nombre de membres présents pour ce point : 13

Extrait n° CA 01-10-2018/266

Date de publication : 03 DEC. 2018

Objet : ATTRIBUTION DE SUBVENTION A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'ESPACE SUD DE LA MARTINIQUE – CAESM : CONTRAT LITTORAL 2018 : ANIMATION

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Maryse PLANTIN, Marie-Jeanne TOULON (représentant Guillaume VISCARDI), Mathilde BRASSY, Patricia TELLE, Claude LISE (représentant Marie-France TOUL), Arnaud RENE-CORAIL (représentant David ZOBDA), Victor CESAR, Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT, Christophe GROS (représentant Patrick BOURVEN), Bertrand HATEAU (représentant Jacques HELPIN)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

ÉTAIENT ABSENTS : Nadine RENARD, Marcellin NADEAU, Antoine VEDERINE, Jean-Maurice MONTEZUME, Patrick HOUSSEL

- 2-11-18
- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
 - **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
 - **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
 - **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
 - **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,

- **VU** la délibération n° CA 085-16 adoptant les modifications des conditions générales d'attribution des aides aux personnes publiques et privées,
- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18 /134 adoptant le programme d'actions 2018 de la connaissance et des interventions,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18/138 adoptant le budget primitif de l'exercice **2018**,
- **VU** la demande de l'organisme en date du **vendredi 11 mai 2018**,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du **mardi 04 septembre 2018**,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- L'attribution d'une subvention d'un montant maximal de **33 628,00 €** à la **A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'ESPACE SUD DE LA MARTINIQUE – CAESM** pour la réalisation de l'opération suivante :
Contrat littoral 2018 : Animation.
- De rattacher cette subvention à la fiche action **2.C « Renforcer la gouvernance de bassin et la gestion intégrée de la ressource en eau et des milieux aquatiques - Élaborer et faire vivre des démarches collectives, territoriales ou thématiques »** du **3^{ème} programme pluriannuel d'intervention 2017-2022.**
- D'arrêter le taux de participation à hauteur de **50%** du montant de l'opération.
- D'inscrire les crédits correspondants au budget de l'établissement.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **28 NOV. 2018**



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 1er OCTOBRE 2018

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 24/09/2018

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 3

Nombre de membres partis en cours de séance : 1

Nombre de membres présents pour ce point : 13

Extrait n° CA 01-10-2018/267

Date de publication : 03 DEC. 2018

Objet : ATTRIBUTION DE SUBVENTION A LA COMMUNAUTE AGGLOMERATION DU CENTRE DE LA MARTINIQUE – CACEM : MISSION D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR L'ELABORATION DU DEUXIEME CONTRAT DE LA BAIE DE FORT-DE-FRANCE : EDITION 2018

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Maryse PLANTIN, Marie-Jeanne TOULON (représentant Guillaume VISCARDI), Mathilde BRASSY, Patricia TELLE, Claude LISE (représentant Marie-France TOUL), Arnaud RENE-CORAIL (représentant David ZOBDA), Victor CESAR, Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT, Christophe GROS (représentant Patrick BOURVEN), Bertrand HATEAU (représentant Jacques HELPIN)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

ÉTAIENT ABSENTS : Nadine RENARD, Marcellin NADEAU, Antoine VEDERINE, Jean-Maurice MONTEZUME, Patrick HOUSSEL

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,

- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 085-16 adoptant les modifications des conditions générales d'attribution des aides aux personnes publiques et privées,
- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18 /134 adoptant le programme d'actions 2018 de la connaissance et des interventions,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18/138 adoptant le budget primitif de l'exercice **2018**,
- **VU** la demande de l'organisme en date du **jeudi 26 juillet 2018**,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du **mardi 04 septembre 2018**,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- L'attribution d'une subvention d'un montant maximal de **42 850,00 €** à la **COMMUNAUTE AGGLOMERATION DU CENTRE DE LA MARTINIQUE – CACEM** pour la réalisation de l'opération suivante :
Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration du deuxième contrat de la baie de Fort-de-France : Edition 2018.
- De rattacher cette subvention à la fiche action **2.C « Renforcer la gouvernance de bassin et la gestion intégrée de la ressource en eau et des milieux aquatiques - Élaborer et faire vivre des démarches collectives, territoriales ou thématiques »** du 3^{ème} programme pluriannuel d'intervention 2017-2022.
- D'arrêter le taux de participation à hauteur de **50%** du montant de l'opération.
- D'inscrire les crédits correspondants au budget de l'établissement.

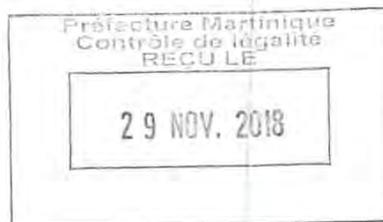
Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **28 NOV. 2018**



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 1er OCTOBRE 2018

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 24/09/2018

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 3

Nombre de membres partis en cours de séance : 1

Nombre de membres présents pour ce point : 13

Extrait n° CA 01-10-2018/268

Date de publication : 03 DEC. 2018

Objet : ATTRIBUTION DE SUBVENTION A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS NORD MARTINIQUE - CAP NORD : REHABILITATION DES RESERVOIRS D'EAU POTABLE : TRANCHE 2

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Maryse PLANTIN, Marie-Jeanne TOULON (représentant Guillaume VISCARDI), Mathilde BRASSY, Patricia TELLE, Claude LISE (représentant Marie-France TOUL), Arnaud RENE-CORAIL (représentant David ZOBDA), Victor CESAR, Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT, Christophe GROS (représentant Patrick BOURVEN), Bertrand HATEAU (représentant Jacques HELPIN)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

ÉTAIENT ABSENTS : Nadine RENARD, Marcellin NADEAU, Antoine VEDERINE, Jean-Maurice MONTEZUME, Patrick HOUSSEL

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,

- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 085-16 adoptant les modifications des conditions générales d'attribution des aides aux personnes publiques et privées,
- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18 /134 adoptant le programme d'actions 2018 de la connaissance et des interventions,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18/138 adoptant le budget primitif de l'exercice **2018**,
- **VU** la demande de l'organisme en date du **28/04/2017**,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du **mardi 04 septembre 2018**,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- L'attribution d'une subvention d'un montant maximal de **180 000,00 €** à la **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS NORD MARTINIQUE - CAP NORD** pour la réalisation de l'opération suivante :
Réhabilitation des réservoirs d'eau potable : Tranche 2.
- De rattacher cette subvention à la fiche action **3.A « Sécuriser l'approvisionnement en eau potable et réguler les prélèvements »** du **3^{ème} programme pluriannuel d'intervention 2017-2022**.
- D'arrêter le taux de participation à hauteur de **24%** du montant de l'opération.
- D'inscrire les crédits correspondants au budget de l'établissement.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **28 NOV. 2018**



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 1er OCTOBRE 2018

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 24/09/2018

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 3

Nombre de membres partis en cours de séance : 1

Nombre de membres présents pour ce point : 13

Extrait n° CA 01-10-2018/269

Date de publication : 03 DEC. 2018

Objet : ATTRIBUTION DE SUBVENTION A ODYSSEI : RENOUVELLEMENT DU RESEAU DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE QUARTIER RIVIERE L'OR ET L'ALIMENTATION A PARTIR DU RESERVOIR DE RODATE DE LA VILLE DE FORT-DE-FRANCE : TRANCHE 2

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Maryse PLANTIN, Marie-Jeanne TOULON (représentant Guillaume VISCARDI), Mathilde BRASSY, Patricia TELLE, Claude LISE (représentant Marie-France TOUL), Arnaud RENE-CORAIL (représentant David ZOBDA), Victor CESAR, Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT, Christophe GROS (représentant Patrick BOURVEN), Bertrand HATEAU (représentant Jacques HELPIN)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

ÉTAIENT ABSENTS : Nadine RENARD, Marcellin NADEAU, Antoine VEDERINE, Jean-Maurice MONTEZUME, Patrick HOUSSEL

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,

- **VU** la délibération n° CA 085-16 adoptant les modifications des conditions générales d'attribution des aides aux personnes publiques et privées,
- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18 /134 adoptant le programme d'actions 2018 de la connaissance et des interventions,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18/138 adoptant le budget primitif de l'exercice **2018**,
- **VU** la demande de l'organisme en date du **mercredi 11 avril 2018**,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du **mardi 04 septembre 2018**,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- L'attribution d'une subvention d'un montant maximal de **271 793,00 €** à **ODYSSI** pour la réalisation de l'opération suivante :
Renouvellement du réseau de distribution d'eau potable quartier Rivière l'Or et l'alimentation à partir du réservoir de Rodate de la ville de Fort-de-France : Tranche 2.
- De rattacher cette subvention à la fiche action **3.B « Satisfaire les usages de l'eau tout en préservant les milieux aquatiques - Mettre en place une gestion patrimoniale des réseaux AEP »** du **3^{ème} programme pluriannuel d'intervention 2017-2022.**
- D'arrêter le taux de participation à hauteur de **40%** du montant de l'opération.
- D'inscrire les crédits correspondants au budget de l'établissement.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **28 NOV. 2018**



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 1er OCTOBRE 2018

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 24/09/2018

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 3

Nombre de membres partis en cours de séance : 1

Nombre de membres présents pour ce point : 13

Extrait n° CA 01-10-2018/270

Date de publication : 03 DEC 2018

Objet : ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'EXPLOITATION AGRICOLE PETIT MORNE SARL : INSTALLATION D'UN SYSTEME D'IRRIGATION EN GOUTTE A GOUTTE SUR DES PARCELLES DE BANANE POUR L'AMELIORATION DE LA GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU : 2017

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Maryse PLANTIN, Marie-Jeanne TOULON (représentant Guillaume VISCARDI), Mathilde BRASSY, Patricia TELLE, Claude LISE (représentant Marie-France TOUL), Arnaud RENE-CORAIL (représentant David ZOBDA), Victor CESAR, Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT, Christophe GROS (représentant Patrick BOURVEN), Bertrand HATEAU (représentant Jacques HELPIN)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

ÉTAIENT ABSENTS : Nadine RENARD, Marcellin NADEAU, Antoine VEDERINE, Jean-Maurice MONTEZUME, Patrick HOUSSEL

BIEN VOIR 85

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,

- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 085-16 adoptant les modifications des conditions générales d'attribution des aides aux personnes publiques et privées,
- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18 /134 adoptant le programme d'actions 2018 de la connaissance et des interventions,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18/138 adoptant le budget primitif de l'exercice **2018**,
- **VU** la demande de l'organisme en date du **13 Avril 2017**,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du **mardi 04 septembre 2018**,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- L'attribution d'une subvention d'un montant maximal de **4 859,00 €** à l'**EXPLOITATION AGRICOLE PETIT MORNE** pour la réalisation de l'opération suivante :
Installation d'un système d'irrigation en goutte à goutte sur des parcelles de banane pour l'amélioration de la gestion de la ressource en eau : 2017.
- De rattacher cette subvention à la fiche action **3.C « Satisfaire les usages de l'eau tout en préservant les milieux aquatiques – Économiser l'eau et maîtriser les prélèvements (hors réseaux AEP) »** du 3^{ème} programme pluriannuel d'intervention **2017-2022**.
- D'arrêter le taux de participation à hauteur de **20%** du montant de l'opération.
- D'inscrire les crédits correspondants au budget de l'établissement.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **28 NOV. 2018**



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 1er OCTOBRE 2018

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 24/09/2018

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 3

Nombre de membres partis en cours de séance : 1

Nombre de membres présents pour ce point : 13

Extrait n° CA 01-10-2018/271

Date de publication : 03 DEC. 2018

Objet : ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'EXPLOITATION AGRICOLE PETIT MORNE SARL : INSTALLATION D'UN SYSTEME D'IRRIGATION EN GOUTTE A GOUTTE SUR DES PARCELLES DE BANANE POUR L'AMELIORATION DE LA GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU : 2018

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Maryse PLANTIN, Marie-Jeanne TOULON (représentant Guillaume VISCARDI), Mathilde BRASSY, Patricia TELLE, Claude LISE (représentant Marie-France TOUL), Arnaud RENE-CORAIL (représentant David ZOBDA), Victor CESAR, Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT, Christophe GROS (représentant Patrick BOURVEN), Bertrand HATEAU (représentant Jacques HELPIN)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

ÉTAIENT ABSENTS : Nadine RENARD, Marcellin NADEAU, Antoine VEDERINE, Jean-Maurice MONTEZUME, Patrick HOUSSEL

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,

- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 085-16 adoptant les modifications des conditions générales d'attribution des aides aux personnes publiques et privées,
- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18 /134 adoptant le programme d'actions 2018 de la connaissance et des interventions,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18/138 adoptant le budget primitif de l'exercice **2018**,
- **VU** la demande de l'organisme en date du **jeudi 26 juillet 2018**,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du **mardi 04 septembre 2018**,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- L'attribution d'une subvention d'un montant maximal de **18 623,00 €** à l'**EXPLOITATION AGRICOLE PETIT MORNE** pour la réalisation de l'opération suivante : **Installation d'un système d'irrigation en goutte à goutte sur des parcelles de banane pour l'amélioration de la gestion de la ressource en eau : 2018.**
- De rattacher cette subvention à la fiche action **3.C « Satisfaire les usages de l'eau tout en préservant les milieux aquatiques – Économiser l'eau et maîtriser les prélèvements (hors réseaux AEP) »** du 3^{ème} programme pluriannuel d'intervention **2017-2022.**
- D'arrêter le taux de participation à hauteur de **20%** du montant de l'opération.
- D'inscrire les crédits correspondants au budget de l'établissement.

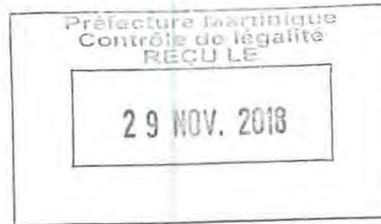
Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **28 NOV. 2018**



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 1er OCTOBRE 2018

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 24/09/2018

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 3

Nombre de membres partis en cours de séance : 1

Nombre de membres présents pour ce point : 13

Extrait n° CA 01-10-2018/272

Date de publication : 03 DEC. 2018

Objet : ATTRIBUTION DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A ODYSSEI : AUTOMATISATION DU RESEAU SOUS VIDE DE LA VILLE DE FORT-DE-FRANCE : TRANCHE 3

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Maryse PLANTIN, Marie-Jeanne TOULON (représentant Guillaume VISCARDI), Mathilde BRASSY, Patricia TELLE, Claude LISE (représentant Marie-France TOUL), Arnaud RENE-CORAIL (représentant David ZOBDA), Victor CESAR, Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT, Christophe GROS (représentant Patrick BOURVEN), Bertrand HATEAU (représentant Jacques HELPIN)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

ÉTAIENT ABSENTS : Nadine RENARD, Marcellin NADEAU, Antoine VEDERINE, Jean-Maurice MONTEZUME, Patrick HOUSSEL

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,

- **VU** la délibération n° CA 085-16 adoptant les modifications des conditions générales d'attribution des aides aux personnes publiques et privées,
- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18 /134 adoptant le programme d'actions 2018 de la connaissance et des interventions,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18/138 adoptant le budget primitif de l'exercice **2018**,
- **VU** la demande de l'organisme en date du **mercredi 11 avril 2018**,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du **mardi 04 septembre 2018**,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- L'attribution d'une subvention exceptionnelle d'un montant maximal de **1 000 000,00 €** à **ODYSSI** pour la réalisation de l'opération suivante :
Automatisation du réseau sous vide de la ville de Fort-de-France : Tranche 3.
- De rattacher cette subvention à la fiche action **4.A « Lutter contre les pollutions - Poursuivre l'amélioration et le renforcement de l'assainissement collectif »** du **3^{ème} programme pluriannuel d'intervention 2017-2022**.
- D'arrêter le taux de participation à hauteur de **38%** du montant de l'opération.
- D'inscrire les crédits correspondants au budget de l'établissement.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **28 NOV. 2018**



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 1er OCTOBRE 2018

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 24/09/2018

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 3

Nombre de membres partis en cours de séance : 1

Nombre de membres présents pour ce point : 13

Extrait n° CA 01-10-2018/273

Date de publication : 03 DEC. 2018

Objet : ATTRIBUTION DE SUBVENTION A ODYSSEI : MISE EN ŒUVRE D'UNE NOUVELLE CENTRIFUGEUSE, REMPLACEMENT DU DEGRILLEUR AUTOMATIQUE ET FOURNITURE DE DEUX TURBINES D'AERATION SUR LA STATION D'EPURATION DE DILLON

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Maryse PLANTIN, Marie-Jeanne TOULON (représentant Guillaume VISCARDI), Mathilde BRASSY, Patricia TELLE, Claude LISE (représentant Marie-France TOUL), Arnaud RENE-CORAIL (représentant David ZOBDA), Victor CESAR, Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT, Christophe GROS (représentant Patrick BOURVEN), Bertrand HATEAU (représentant Jacques HELPIN)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

ÉTAIENT ABSENTS : Nadine RENARD, Marcellin NADEAU, Antoine VEDERINE, Jean-Maurice MONTEZUME, Patrick HOUSSEL

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,

- **VU** la délibération n° CA 085-16 adoptant les modifications des conditions générales d'attribution des aides aux personnes publiques et privées,
- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18 /134 adoptant le programme d'actions 2018 de la connaissance et des interventions,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18/138 adoptant le budget primitif de l'exercice **2018**,
- **VU** la demande de l'organisme en date du **vendredi 27 avril 2018**,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du **mardi 04 septembre 2018**,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- L'attribution exceptionnelle d'une subvention d'un montant maximal de **120 000,00€** à **ODYSSI** pour la réalisation de l'opération suivante :
Mise en œuvre d'une nouvelle centrifugeuse, remplacement du dégrilleur automatique et fourniture de deux turbines d'aération sur la station d'épuration de Dillon.
- De rattacher cette subvention à la fiche action **4.A « Lutter contre les pollutions - Poursuivre l'amélioration et le renforcement de l'assainissement collectif »** du **3^{ème} programme pluriannuel d'intervention 2017-2022**.
- D'arrêter le taux de participation à hauteur de **30%** du montant de l'opération.
- D'inscrire les crédits correspondants au budget de l'établissement.

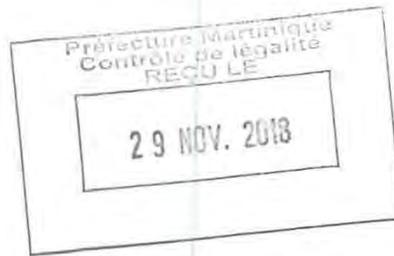
Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **28 NOV. 2018**



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 1^{er} OCTOBRE 2018

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 24/09/2018

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 3

Nombre de membres partis en cours de séance : 1

Nombre de membres présents pour ce point : 13

Extrait n° CA 01-10-2018/274

Date de publication : 03 DEC. 2018

Objet : ATTRIBUTION DE SUBVENTION A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS NORD MARTINIQUE - CAP NORD : RECONSTRUCTION DE LA STATION D'EPURATION DU LORRAIN

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Maryse PLANTIN, Marie-Jeanne TOULON (représentant Guillaume VISCARDI), Mathilde BRASSY, Patricia TELLE, Claude LISE (représentant Marie-France TOUL), Arnaud RENE-CORAIL (représentant David ZOBDA), Victor CESAR, Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT, Christophe GROS (représentant Patrick BOURVEN), Bertrand HATEAU (représentant Jacques HELPIN)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

ÉTAIENT ABSENTS : Nadine RENARD, Marcellin NADEAU, Antoine VEDERINE, Jean-Maurice MONTEZUME, Patrick HOUSSEL

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,

- **VU** la délibération n° CA 085-16 adoptant les modifications des conditions générales d'attribution des aides aux personnes publiques et privées,
- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18 /134 adoptant le programme d'actions 2018 de la connaissance et des interventions,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18/138 adoptant le budget primitif de l'exercice **2018**,
- **VU** la demande de l'organisme en date du **vendredi 31 août 2018**,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du **mardi 04 septembre 2018**,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- L'attribution d'une subvention d'un montant maximal de **300 000,00 €** à la **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS NORD MARTINIQUE - CAP NORD** pour la réalisation de l'opération suivante :
Reconstruction de la station d'épuration du Lorrain.
- De rattacher cette subvention à la fiche action **4.A « Lutter contre les pollutions - Poursuivre l'amélioration et le renforcement de l'assainissement collectif »** du **3^{ème} programme pluriannuel d'intervention 2017-2022.**
- D'arrêter le taux de participation à hauteur de **14%** du montant de l'opération.
- D'inscrire les crédits correspondants au budget de l'établissement.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **28 NOV. 2018**



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 1er OCTOBRE 2018

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 24/09/2018

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 3

Nombre de membres partis en cours de séance : 1

Nombre de membres présents pour ce point : 13

Extrait n° CA 01-10-2018/275

Date de publication : 03 DEC. 2018

Objet : ATTRIBUTION DE SUBVENTION A LA SOCIETE TRAITEMENT ET TRANSPORT DE DECHETS D'ASSAINISEMENTS – 2TDA : EQUIPEMENT D'UN LABORATOIRE D'ANALYSES POUR L'AMELIORATION DE L'AUTO SURVEILLANCE DE LA PATEFORME DE TRAITEMENT MATIERES DE VIDANGE ESSAINIA

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Maryse PLANTIN, Marie-Jeanne TOULON (représentant Guillaume VISCARDI), Mathilde BRASSY, Patricia TELLE, Claude LISE (représentant Marie-France TOUL), Arnaud RENE-CORAIL (représentant David ZOBDA), Victor CESAR, Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT, Christophe GROS (représentant Patrick BOURVEN), Bertrand HATEAU (représentant Jacques HELPIN)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

ÉTAIENT ABSENTS : Nadine RENARD, Marcellin NADEAU, Antoine VEDERINE, Jean-Maurice MONTEZUME, Patrick HOUSSEL

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,

- **VU** la délibération n° CA 085-16 adoptant les modifications des conditions générales d'attribution des aides aux personnes publiques et privées,
- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18 /134 adoptant le programme d'actions 2018 de la connaissance et des interventions,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18/138 adoptant le budget primitif de l'exercice **2018**,
- **VU** la demande de l'organisme en date du **vendredi 04 mai 2018**,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du **mardi 04 septembre 2018**,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- L'attribution d'une subvention d'un montant maximal de **27 917,00 €** à la société **TRAITEMENT ET TRANSPORT DE DECHETS D'ASSAINISSEMENTS – 2TDA** pour la réalisation de l'opération suivante :
Equipped d'un laboratoire d'analyses pour l'amélioration de l'auto surveillance de la plateforme de traitement matières de vidange ESSAINIA.
- De rattacher cette subvention à la fiche action **4.C « Lutter contre les pollutions - Améliorer la collecte, le traitement et la valorisation des boues et sous-déchets de l'assainissement et de la potabilisation »** du **3^{ème} programme pluriannuel d'intervention 2017-2022.**
- D'arrêter le taux de participation à hauteur de **50%** du montant de l'opération.
- D'inscrire les crédits correspondants au budget de l'établissement.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **28 NOV. 2018**



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 1er OCTOBRE 2018

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 24/09/2018

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 3

Nombre de membres partis en cours de séance : 1

Nombre de membres présents pour ce point : 13

Extrait n° CA 01-10-2018/276

Date de publication : 03 DEC. 2018

Objet : ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION APROMAR : PREFIGURATION DE LA FILIERE PERENNE DE GESTIONS DES INTRANTS AGRICOLES EN FIN DE VIE EN MARTINIQUE : PHASE TRAVAUX

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Maryse PLANTIN, Marie-Jeanne TOULON (représentant Guillaume VISCARDI), Mathilde BRASSY, Patricia TELLE, Claude LISE (représentant Marie-France TOUL), Arnaud RENE-CORAIL (représentant David ZOBDA), Victor CESAR, Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT, Christophe GROS (représentant Patrick BOURVEN), Bertrand HATEAU (représentant Jacques HELPIN)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

ÉTAIENT ABSENTS : Nadine RENARD, Marcellin NADEAU, Antoine VEDERINE, Jean-Maurice MONTEZUME, Patrick HOUSSEL

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,

- **VU** la délibération n° CA 085-16 adoptant les modifications des conditions générales d'attribution des aides aux personnes publiques et privées,
- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18 /134 adoptant le programme d'actions 2018 de la connaissance et des interventions,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18/138 adoptant le budget primitif de l'exercice **2018**,
- **VU** la demande de l'organisme en date du **vendredi 13 juillet 2018**,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du **mardi 04 septembre 2018**,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- L'attribution d'une subvention d'un montant maximal de **40 000,00 €** à l'**ASSOCIATION APROMAR** pour la réalisation de l'opération suivante :
Préfiguration de la filière pérenne de gestions des intrants agricoles en fin de vie en Martinique : Phase travaux.
- De rattacher cette subvention à la fiche action **4.E « Lutter contre les pollutions - Soutenir le développement d'une agriculture plus respectueuse de la ressource en eau et des milieux aquatiques »** du **3^{ème} programme pluriannuel d'intervention 2017-2022**.
- D'arrêter le taux de participation à hauteur de **21%** du montant de l'opération.
- D'inscrire les crédits correspondants au budget de l'établissement.

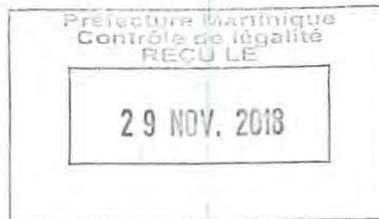
Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **28 NOV. 2018**



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 1er OCTOBRE 2018

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 24/09/2018

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 3

Nombre de membres partis en cours de séance : 1

Nombre de membres présents pour ce point : 13

Extrait n° CA 01-10-2018/277

Date de publication : 03 DEC. 2018

Objet : ATTRIBUTION DE SUBVENTION A LA COMMUNE DES TROIS-ILETS : ENLEVEMENT DES EPAVES DE BATEAUX A L'ANSE A L'ÂNE ET A TROU ETIENNE

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Maryse PLANTIN, Marie-Jeanne TOULON (représentant Guillaume VISCARDI), Mathilde BRASSY, Patricia TELLE, Claude LISE (représentant Marie-France TOUL), Arnaud RENE-CORAIL (représentant David ZOBDA), Victor CESAR, Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT, Christophe GROS (représentant Patrick BOURVEN), Bertrand HATEAU (représentant Jacques HELPIN)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

ÉTAIENT ABSENTS : Nadine RENARD, Marcellin NADEAU, Antoine VEDERINE, Jean-Maurice MONTEZUME, Patrick HOUSSEL

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,

- **VU** la délibération n° CA 085-16 adoptant les modifications des conditions générales d'attribution des aides aux personnes publiques et privées,
- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18 /134 adoptant le programme d'actions 2018 de la connaissance et des interventions,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18/138 adoptant le budget primitif de l'exercice **2018**,
- **VU** la demande de l'organisme en date du **mardi 10 juillet 2018**,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du **mardi 04 septembre 2018**,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- L'attribution d'une subvention d'un montant maximal de **8 085,00 €** à la **COMMUNE DES TROIS-ILETS** pour la réalisation de l'opération suivante :
Enlèvement des épaves de bateaux à l'Anse à l'Âne et à Trou Etienne.
- De rattacher cette subvention à la fiche action **4.G « Lutter contre les pollutions - Mieux gérer les effluents et déchets issus des zones portuaires, des mouillages et des activités maritimes »** du **3^{ème} programme pluriannuel d'intervention 2017-2022.**
- D'arrêter le taux de participation à hauteur de **30%** du montant de l'opération.
- D'inscrire les crédits correspondants au budget de l'établissement.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **28 NOV. 2018**



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 1er OCTOBRE 2018

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 24/09/2018

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 3

Nombre de membres partis en cours de séance : 1

Nombre de membres présents pour ce point : 13

Extrait n° CA 01-10-2018/278

Date de publication : 03 DEC. 2018

Objet : ATTRIBUTION DE SUBVENTION A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'ESPACE SUD DE LA MARTINIQUE – CAESM : CERTIFICATION DU SYSTEME DE GESTION DES EAUX DE BAINADE DE L'ESPACE SUD

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Maryse PLANTIN, Marie-Jeanne TOULON (représentant Guillaume VISCARDI), Mathilde BRASSY, Patricia TELLE, Claude LISE (représentant Marie-France TOUL), Arnaud RENE-CORAIL (représentant David ZOBDA), Victor CESAR, Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT, Christophe GROS (représentant Patrick BOURVEN), Bertrand HATEAU (représentant Jacques HELPIN)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

ÉTAIENT ABSENTS : Nadine RENARD, Marcellin NADEAU, Antoine VEDERINE, Jean-Maurice MONTEZUME, Patrick HOUSSEL

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,

- **VU** la délibération n° CA 085-16 adoptant les modifications des conditions générales d'attribution des aides aux personnes publiques et privées,
- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18 /134 adoptant le programme d'actions 2018 de la connaissance et des interventions,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18/138 adoptant le budget primitif de l'exercice **2018**,
- **VU** la demande de l'organisme en date du **jeudi 12 juillet 2018**,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du **mardi 04 septembre 2018**,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- L'attribution d'une subvention d'un montant maximal de **2 550,00 €** à la **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'ESPACE SUD DE LA MARTINIQUE – CAESM** pour la réalisation de l'opération suivante :
Certification du système de gestion des eaux de baignade de l'Espace Sud.
- De rattacher cette subvention à la fiche action **5.D « Restaurer, préserver et valoriser les milieux aquatiques et la frange bleue, dans une logique bassin versant - Valoriser le patrimoine des milieux aquatiques martiniquais »** du **3^{ème} programme pluriannuel d'intervention 2017-2022**.
- D'arrêter le taux de participation à hauteur de **30%** du montant de l'opération.
- D'inscrire les crédits correspondants au budget de l'établissement.

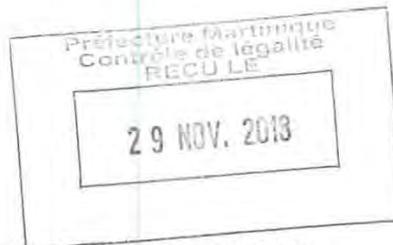
Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **28 NOV. 2018**



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 1er OCTOBRE 2018

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 24/09/2018

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 3

Nombre de membres partis en cours de séance : 1

Nombre de membres présents pour ce point : 13

Extrait n° CA 01-10-2018/279

Date de publication : 03 DEC. 2018

Objet : ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION KARISKO : CARBET DE LA BIODIVERSITE, L'EAU ET LES MILIEUX AQUATIQUES : PHASE ETUDE

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Maryse PLANTIN, Marie-Jeanne TOULON (représentant Guillaume VISCARDI), Mathilde BRASSY, Patricia TELLE, Claude LISE (représentant Marie-France TOUL), Arnaud RENE-CORAIL (représentant David ZOBDA), Victor CESAR, Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT, Christophe GROS (représentant Patrick BOURVEN), Bertrand HATEAU (représentant Jacques HELPIN)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

ÉTAIENT ABSENTS : Nadine RENARD, Marcellin NADEAU, Antoine VEDERINE, Jean-Maurice MONTEZUME, Patrick HOUSSEL

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,

- **VU** la délibération n° CA 085-16 adoptant les modifications des conditions générales d'attribution des aides aux personnes publiques et privées,
- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18 /134 adoptant le programme d'actions 2018 de la connaissance et des interventions,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18/138 adoptant le budget primitif de l'exercice **2018**,
- **VU** la demande de l'organisme en date du **vendredi 18 mai 2018**,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du **mardi 04 septembre 2018**,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- L'attribution d'une subvention d'un montant maximal de **40 730,00 €** à l'**ASSOCIATION KARISKO** pour la réalisation de l'opération suivante :
Carbet de la biodiversité, l'eau et les milieux aquatiques : Phase étude.
- De rattacher cette subvention à la fiche action **5.D « Restaurer, préserver et valoriser les milieux aquatiques et la frange bleue, dans une logique bassin versant - Valoriser le patrimoine des milieux aquatiques martiniquais »** du **3^{ème} programme pluriannuel d'intervention 2017-2022.**
- D'arrêter le taux de participation à hauteur de **44%** du montant de l'opération.
- D'inscrire les crédits correspondants au budget de l'établissement.

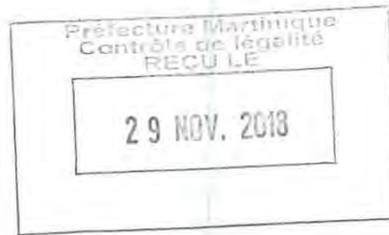
Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **28 NOV. 2018**



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 1er OCTOBRE 2018

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 24/09/2018

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 3

Nombre de membres partis en cours de séance : 1

Nombre de membres présents pour ce point : 13

Extrait n° CA 01-10-2018/280

Date de publication : 03 DEC. 2018

Objet : PROROGATION DE LA CONVENTION N° 015-05-2016 A ODYSSEI : MARCHÉ PUBLIC A BONS DE COMMANDE 2016/2019 : EXTENSION/ RENOUELEMENT DE RESEAUX AEP SUR LE TERRITOIRE DE LA CACEM

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Maryse PLANTIN, Marie-Jeanne TOULON (représentant Guillaume VISCARDI), Mathilde BRASSY, Patricia TELLE, Claude LISE (représentant Marie-France TOUL), Amaud RENE-CORAIL (représentant David ZOBDA), Victor CESAR, Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT, Christophe GROS (représentant Patrick BOURVEN), Bertrand HATEAU (représentant Jacques HELPIN)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

ÉTAIENT ABSENTS : Nadine RENARD, Marcellin NADEAU, Antoine VEDERINE, Jean-Maurice MONTEZUME, Patrick HOUSSEL

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 018-16 du Conseil d'Administration du vendredi 29 avril 2016, attribuant une subvention initiale de 350 000,00 €,

- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 085-16 adoptant les modifications des conditions générales d'attribution des aides aux personnes publiques et privées,
- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18 /134 adoptant le programme d'actions 2018 de la connaissance et des interventions,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18/138 adoptant le budget primitif de l'exercice **2018**,
- **VU** la demande de prorogation d'**ODYSSI** en date du **vendredi 06 juillet 2018**,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du **mardi 04 septembre 2018**,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- La prorogation de la subvention, pour **1 an et à compter de la date de notification de la décision à ODYSSI** pour la réalisation de l'opération suivante :
Marché public à bons de commande 2016/2019 : Extension/ Renouvellement de réseaux AEP sur le territoire de la CACEM.
- D'effectuer le versement de la subvention au bénéficiaire selon les conditions précédemment arrêtées et notifiées.

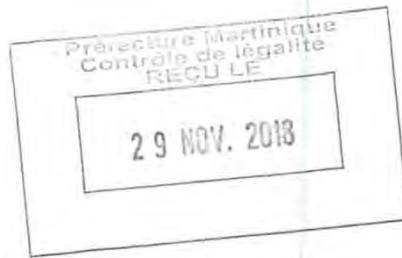
Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **28 NOV. 2018**



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 1er OCTOBRE 2018

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 24/09/2018

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 3

Nombre de membres partis en cours de séance : 1

Nombre de membres présents pour ce point : 13

Extrait n° CA 01-10-2018/281

Date de publication : 03 DEC. 2018

Objet : PROROGATION DE LA CONVENTION N° 042-10-2015 ENTRE L'ODE ET LA COLLECTIVITE TERRITORIALE DE MARTINIQUE – CTM (Ex CONSEIL GENERAL 972) : REALISATION D'UNE PASSE A POISSON SUR LA PRISE D'EAU DE LA RIVIERE LEZARDE COMMUNE DU GROS-MORNE

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Maryse PLANTIN, Marie-Jeanne TOULON (représentant Guillaume VISCARDI), Mathilde BRASSY, Patricia TELLE, Claude LISE (représentant Marie-France TOUL), Arnaud RENE-CORAIL (représentant David ZOBDA), Victor CESAR, Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT, Christophe GROS (représentant Patrick BOURVEN), Bertrand HATEAU (représentant Jacques HELPIN)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

ÉTAIENT ABSENTS : Nadine RENARD, Marcellin NADEAU, Antoine VEDERINE, Jean-Maurice MONTEZUME, Patrick HOUSSEL

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,

- **VU** la délibération n° CA 054 - 15 Conseil d'Administration du vendredi 11 septembre 2015, attribuant une subvention initiale de 192 836,00 €,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 085-16 adoptant les modifications des conditions générales d'attribution des aides aux personnes publiques et privées,
- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18 /134 adoptant le programme d'actions 2018 de la connaissance et des interventions,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18/138 adoptant le budget primitif de l'exercice **2018**,
- **VU** la demande de prorogation de la **COLLECTIVITE TERRITORIALE DE MARTINIQUE – CTM** en date du **lundi 06 août 2018**,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du **mardi 04 septembre 2018**,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- La prorogation de la convention, pour **1 an et à compter de la date de notification de la décision** à la **COLLECTIVITE TERRITORIALE DE MARTINIQUE – CTM** pour la réalisation de l'opération suivante :
Réalisation d'une passe à poisson sur la prise d'eau de la rivière Lézarde commune du Gros-Morne.
- D'effectuer le versement de la subvention au bénéficiaire selon les conditions précédemment arrêtées et notifiées.

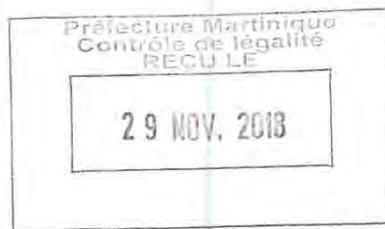
Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **28 NOV. 2018**

Le Président



Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 1er OCTOBRE 2018

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 24/09/2018

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 3

Nombre de membres partis en cours de séance : 1

Nombre de membres présents pour ce point : 13

Extrait n° CA 01-10-2018/282

Date de publication : 03 DEC 2018

Objet : PROROGATION DE SUBVENTION ACCORDEE A LA COLLECTIVITE TERRITORIALE DE MARTINIQUE – CTM (Ex CONSEIL GENERAL 972) : PROGRAMME DE SURVEILLANCE DE LA QUALITE DES EAUX DE LA MANZO 2014 (DELIBERATION N° CA 067-14)

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Maryse PLANTIN, Marie-Jeanne TOULON (représentant Guillaume VISCARDI), Mathilde BRASSY, Patricia TELLE, Claude LISE (représentant Marie-France TOUL), Arnaud RENE-CORAIL (représentant David ZOBDA), Victor CESAR, Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT, Christophe GROS (représentant Patrick BOURVEN), Bertrand HATEAU (représentant Jacques HELPIN)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

ÉTAIENT ABSENTS : Nadine RENARD, Marcellin NADEAU, Antoine VEDERINE, Jean-Maurice MONTEZUME, Patrick HOUSSEL

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 067-14 du Conseil d'Administration du vendredi 19 septembre 2014, attribuant une subvention initiale de 21 309,00 €,

- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 085-16 adoptant les modifications des conditions générales d'attribution des aides aux personnes publiques et privées,
- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18 /134 adoptant le programme d'actions 2018 de la connaissance et des interventions,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18/138 adoptant le budget primitif de l'exercice **2018**,
- **VU** la demande de prorogation de la **COLLECTIVITE TERRITORIALE DE MARTINIQUE – CTM** en date du **lundi 06 août 2018**,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du **mardi 04 septembre 2018**,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- La prorogation de la subvention, pour **1 an et à compter de la date de notification de la décision** à la **COLLECTIVITE TERRITORIALE DE MARTINIQUE – CTM** pour la réalisation de l'opération suivante :
Programme de surveillance de la qualité des eaux de la Manzo 2014.
- D'effectuer le versement de la subvention au bénéficiaire selon les conditions précédemment arrêtées et notifiées.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **28 NOV. 2018**



Le Président

Claude LISE